

## PLAN NATIONAL DE FORMATION 2021 La DGALN vous propose l'action de formation n°21-221

## Diplôme Universitaire Économie, Aménagement durable des territoires: étudier et promouvoir un nouveau développement (EDUTER)

Pour vous inscrire : <a href="http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/et-cliquez">http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/et-cliquez</a> sur « rechercher et s'inscrire » Aide sur l'inscription en ligne ici

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <a href="http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/">http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/</a>

#### QUAND?

# 10 modules répartis mensuellement entre

septembre 2021 et juin 2022

(+ une soutenance en septembre 2022)

<u>Date limite d'inscription</u> 2 juillet 2021 (auprès du CVRH)

#### vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DGALN/SAGP/SDP/PNF

chef(fe) de projet : Rémy BLANES

remy.blanes@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance

Rémy BLANES - Responsable du pôle national de

formation

#### les objectifs de la formation

- Former des agents en capacité de promouvoir les politiques publiques à toutes les échelles de territoire dans toutes ses composantes, en appréhendant les impacts économiques de ces politiques.
- Professionnaliser les agents sur le volet économique d'un aménagement durable des territoires et leur donner la capacité de travailler en partenariat et en synergie avec les acteurs socio-économiques, de développer des analyses, des études et des propositions d'orientations stratégiques, de sensibiliser et d'informer l'ensemble des citoyens.
- Faciliter les décisions intégrées prenant en compte l'ensemble des volets des transitions et notamment le volet économique.
- Développer les pratiques de l'évaluation et de la prospective.
- Participer au développement de la « compétitivité écologique ».

#### OÙ?

#### **CVRH de NANCY**

Abbaye des Prémontrés 54700 PONT A MOUSSON

(La formation se déroulera dans les locaux de l'Université de Lorraine à NANCY)

#### vos contacts au CVRH

cheffe de projet : Sophie NOIRET

sophie.noiret@developpement-durable.gouv.fr

#### le public concerné - les pré-requis

La formation s'adresse à des chargés d'études et chargés de mission et plus particulièrement :

- aux agents en situation de responsabilité dans les services de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme, de la rénovation urbaine, de l'habitat ou du logement des DDI/DREAL,
- aux agents d'administration centrale occupant des postes sur les missions portées par DGALN,
- aux cadres plus expérimentés souhaitant parfaire ou compléter leurs connaissances du domaine,
- aux agents des établissements publics rattachés au MTES.

#### les pré-requis

Pour pouvoir y prendre part, les agents doivent être titulaires d'un diplôme BAC+3, ou équivalent ou d'une expérience professionnelle de l'ordre de 5 ans dans les domaines de l'environnement ou de l'aménagement.

#### **CONTEXTE**

Le Ministère de la Transition écologique (MTE) doit, à travers les politiques publiques de l'État, répondre aux besoins présents et futurs en matière de logement, de transport, d'équipement, d'aménagement et de service dans un cadre de vie de qualité, sûr et respectueux de l'environnement.

Le projet stratégique du MTE comprend deux axes forts à cet effet : d'une part la mise en œuvre du nouveau cadre législatif lié aux transitions et d'autre part le développement des compétences de généralistes et spécialistes de domaines, d'experts, et de chercheurs pour réaliser ses missions dans les quatre grands domaines suivants : l'étude, la planification, la réalisation d'opérations visant la gestion des territoires et l'animation des politiques publiques.

Les connaissances en matière de développement durable des territoires constituent l'un des socles des missions des agents du ministère. Il appartient également aux agents des services de développer une culture commune et d'assurer des relations avec les différents acteurs de l'aménagement des territoires et d'être en mesure de porter de manière pertinente les politiques de l'État.

L'objectif final du Ministère est de contribuer à la mutation de l'économie et de la société à toutes les échelles du territoire national, en vue de mettre en œuvre les nouvelles stratégies de transition.

Dans ce contexte, les connaissances et les pratiques professionnelles des chargés d'études et chargés de mission des services centraux ou déconcentrés doivent évoluer.

Dans le cadre de leurs missions d'études, de déclinaisons locales des politiques publiques et de portage de la parole de l'État sur le territoire, ils doivent être en capacité de :

- Réaliser un diagnostic de territoire selon une approche transversale,
- Appréhender l'impact économique des transitions énergétiques et écologiques,
- Proposer des scenarii d'aménagement et de développement local optimisés et réalisables intégrant les approches scalaires du temps et de l'espace,
- Inscrire le coût global au cœur des arbitrages à mener, en intégrant les calculs d'actualisation pour le long terme et notamment l'approche patrimoniale,
- Intégrer le concept « d'économie durable », fondée sur la prise en compte des externalités et du caractère non renouvelable de certaines ressources en développant l'approche sur la réversibilité en termes d'aménagement local.

Cette capacité d'analyse et d'expertise économique s'applique selon une approche croisée à l'ensemble des enjeux portés par le MTE : lutte contre le changement climatique, développement de villes durables, smart city, économie de la connaissance, permaculture, économies sociale et solidaire, économie de la fonctionnalité, sauvegarde de la biodiversité et de la qualité des milieux, maîtrise des conséquences des risques naturels et réduction des risques technologiques, renforcement de la compétitivité des territoires dans le cadre d'un développement solidaire et équilibré de toutes leurs composantes.

A cet effet, il convient de renforcer leur professionnalisation sur les champs des transitions mais aussi sur l'approche économique de ces enjeux. La connaissance des déterminants d'une « économie durable » et les pratiques de l'évaluation et de la prévision doivent être développées.

#### **CONDITIONS D'ACCÈS:**

Les dossiers d'inscription devront comprendre, outre le bulletin ci-joint :

- une lettre de motivation explicitant le projet professionnel de l'agent et le lien entre la formation et ses activités;
- un CV qui devra permettre d'apprécier le niveau d'étude et/ou l'expérience professionnelle, afin de permettre de vérifier si les pré-requis sont respectés;
- 2 ou 3 propositions de sujets de mémoire établi en accord avec le service et qui serviront de base pour le choix du sujet qui fera l'objet du mémoire.

#### Le bulletin d'inscription fera apparaître :

- les engagements de l'agent et du service. Pour l'agent il s'agit de s'engager à suivre la totalité de la formation et à en faire bénéficier son service par un retour adapté. De son côté, le service s'engage à permettre à l'agent de suivre la formation :
- > la désignation d'un tuteur au sein du service d'origine.

L'examen des candidatures aura lieu semaine 51 (14 au 18 décembre 2020).

La liste définitive des candidats sera publiée courant de la semaine 52 (3 semaines avant le début des cours).

Le calendrier définitif des sessions sera arrêté rapidement et communiqué aux candidats à leur demande.

### **CONDITIONS PARTICULIÈRES:**

Les candidats auront durant la formation le statut d'étudiant leur permettant d'accéder aux restaurants universitaires de NANCY. L'inscription à l'Université est prise en charge par la DGALN.

La DGALN et la DRH prendront en charge 50 % des dépenses engagées pour les frais d'hébergement et de restauration, sur la base d'une nuitée et de deux repas quotidiens.

#### PROGRAMME DE LA FORMATION

Le programme prévisionnel est présenté dans les pages suivantes.







Liberté Égalité Fraternité

#### **PROGRAMME**

# Économie, Aménagement durable des territoires : étudier et promouvoir un nouveau développement (EDUTER)

La formation est composée de 10 modules qui se déclinent comme suit :

#### 3 fondamentaux:

UE 1: Territoires en transitions (30h, 4 ECTS). (Vincent BERTRAND)

UE 2 : Économie et développement durable (30h, 4 ECTS). (François ROUGIEUX)

UE 3 : Conduite de projets complexes (60h, 6 ECTS). (Vincent BOLY)

#### 6 thématiques :

UE 4: Diagnostic territorial (30h, 4 ECTS). (Manuel ISNARDON)

UE 5: Transition, urbanisme, écoquartiers et BEPOS (30h, 4 ECTS). (Vincent BERTRAND)

UE 6 : Mobilités douces et de demain (30h, 4 ECTS).

UE 7 : Biodiversité, agriculture et campagnes durables (30h, 4 ECTS). (Yves LEROUX)

UE 8 : Management de l'environnement et du développement durable (30h, 4 ECTS). (Olivier CHERY)

#### 2 pratiques:

UE 9 : Atelier de projet (4 ECTS). (Vincent BOLY)

UE 10 : Travail d'étude et de recherche (18 ECTS). (Vincent BERTRAND & Vincent BOLY)

#### Unité d'enseignement 1 (30 heures)

#### Territoires en transitions

Connaissances et compétences à acquérir :

Module de base, lien entre les autres.

Module qui introduit l'ensemble des transitions : énergétiques, numériques, économiques, écologique, financières et politique. Il sera l'occasion d'analyser divers scénarii de transition tels que ceux proposés par l'ADEME ou les Négawatt.

Ce module se propose de présenter et d'analyser les enjeux économiques, environnementaux, sociaux, politiques et financiers qui conduisent États, collectivités, entreprises et citoyens à mettre en œuvre une démarche originale de transition vers un modèle de développement durable respectueux des équilibres sociaux, politiques et environnementaux.

L'objectif est de disposer des connaissances et arguments nécessaires à l'accomplissement des missions de promotion, de conseils, d'arbitrage et de mise en application des cadres réglementaires accompagnant la transition (loi TECV, PPE). Capacité à mobiliser ses connaissances, à les transmettre, à prendre du recul, à argumenter, et à rédiger de façon synthétique pour construire une réflexion solide.

Mots-clés : bottom up, économie de la connaissance, TEPOS, prospective.

#### Unité d'enseignement 2 (30 heures)

#### Économie et développement durable

L'objectif de l'UE est de fournir aux stagiaires des outils d'analyse pour mieux comprendre les principales problématiques économiques liées à la croissance, au développement et à l'impact environnemental et social des activités humaines.

L'enseignement se déroulera autour des thèmes suivants :

- analyse du rôle des facteurs « énergie et ressources » dans les différents modes de croissance économique ;
- les externalités de la croissance économique et la crise systémique actuelle ;
- les nouveaux modes de développement ( économie circulaire, de la fonctionnalité, du partage, économie sociale et solidaire ...) et les leviers d'actions mobilisables pour une transition énergétique et écologique réussie ; la méthode coût avantage (ou coût bénéfice) pour guider rationnellement la politique environnementale à travers la présentation d'un cas pratique.

Connaissances et compétences à acquérir :

- les facteurs de production, productivité, rendements d'échelle ;
- les externalités ;
- la gestion des risques environnementaux ;
- les instruments des politiques de l'environnement.

#### Unité d'enseignement 3 (36 heures)

Conduite de projets complexes

Connaissances et compétences à acquérir :

Un chargé d'études doit être apte à mobiliser des connaissances acquises et des données collectées à l'occasion d'une étude particulière, puis de les interpréter. Il est alors utile de mettre en œuvre une structuration du travail s'appuyant sur des méthodologies et des outils. Ce module a alors pour but de transmettre des apports méthodologiques dits transverses permettant de professionnaliser les étapes clés d'une étude que sont : la prise de commande, la rédaction du cahier des charges de l'étude, le suivi de la réalisation, la mise en forme des rendus et la valorisation/diffusion des résultats. Ces méthodes sont opérationnelles que ce soit pour des études réalisées en régie ou sous-traitées à un bureau d'étude externe. Des outils logiciels seront aussi présentés.

Les points clés abordés seront ainsi :

- les méthodes de recherche documentaire (identification des sources, techniques de collecte),
- l'analyse de besoin : savoir formaliser les résultats futurs de l'étude nécessaires aux décideurs,
- la rédaction d'un cahier des charges,
- la formalisation du processus d'étude,
- le suivi des délais, des coûts et de résultats intermédiaires,
- les techniques nouvelles de travail collaboratif (usage d'internet, panel d'experts et d'usagers, séance de construction multi-acteurs),
- quelques éléments d'interprétation des données : les fondements de la prospective et la méthode des scénarios et de l'analyse multi-critères,
- la théorie systémique,
- rédiger un rapport,
- les modes de diffusion des études : internet, observatoire, base de données professionnelles.

#### Unité d'enseignement 4 (30 heures)

**Diagnostic territorial** 

Connaissances et compétences à acquérir :

Ce module vise à acquérir les fondamentaux de l'analyse territoriale :

- traitement statistique et cartographique (identifier les sources de données, apprentissage de méthodes permettant de résumer l'information),
- approche globale, systémique et multiscalaire du territoire,
- construction d'indicateurs et de représentations cartographiques synthétiques, débouchant sur une vision prospective du développement d'un territoire.

Les stagiaires devront être à même d'établir un cahier des charges en vue de la rédaction appel d'offre concernant un diagnostic territorial et d'évaluer l'adéquation des propositions et rendus définitifs et de leurs coûts.

#### <u>Unité d'enseignement 5</u> (30 heures)

Transition, urbanisme, écoquartiers et BEPOS

Connaissances et compétences à acquérir :

Ce module présente les principes d'un urbanisme durable et s'appuie sur des exemples européens, français et lorrains de BBC, BEPOS, Eco-lotissements, Ecosquare, Ecoquartiers. Il sera aussi l'occasion de confronter ville durable et SMART City.

- outils (PLU, PLUiHD, SCoT, etc.) et logiques de planification ;
- densification (BIMBY, lutte contre la vacance, revitalisation des centres-bourgs, ...) et étalement urbain ;
- principes de construction et de rénovation durable, bioclimatisme ;
- réglementation (labels, normes, RT) en matière d'habitat durable ;
- tarifs comparés et liste des différentes aides proposées ;
- reconversions à venir : procédés et matériaux à privilégier ;
- jeux d'acteurs :
- définition des composantes de l'analyse d'un projet de construction en coût global.

La formation prévoit une demi-journée sur le terrain avec les acteurs : SAFU (CG54), CAUE, SCoT, Mairies, promoteurs, agents immobiliers, OPHLM, etc.

Le stagiaire doit être à même d'évaluer la durabilité d'un projet d'urbanisme et d'un projet de construction ou de rénovation.

#### <u>Unité d'enseignement 6</u> (30 heures)

Mobilités douces et de demain

Connaissances et compétences à acquérir :

Ce module propose une réflexion autour des problèmes de transport et de mobilité, particulièrement dans les milieux urbains. L'autosolisme dominant fait peser sur la société et les individus des contraintes et impacts lourds, justifiant des démarches d'aménagement volontaristes visant à faire évoluer les pratiques. Au-delà du diagnostic, différents leviers peuvent être mobilisés à l'échelle du donneur d'ordre pour faire évoluer les infrastructures, mais aussi le lien transport / urbanisme ou encore les pratiques des usagers.

La réflexion s'appuiera sur plusieurs thèmes, articulés en deux grands modes d'action :

- agir sur les infrastructures et les réseaux des modes coercitifs aux modes incitatifs (les différentes restrictions d'usage de la voiture, des modes collectifs efficaces existent-ils ? comment favoriser l'intermodalité ; faire de la place aux autres mobilités …)
- agir sur l'urbain et sur l'humain (penser « courtes distances » ; intensité et urbanité au service de la mobilité ; où densifier la ville ? accueillir la croissance urbaine au bon endroit ; un peu de psychologie ... )

#### Unité d'enseignement 7 (30 heures)

#### Biodiversité, agriculture et campagnes durables

Connaissances et compétences à acquérir :

Le module présente les principaux questionnements concernant l'activité agricole face à des défis contemporains majeurs : urbanisation, protection de l'environnement, changement climatique, attentes sociétales... L'enseignement vise à mettre en lumière les multiples mutations et innovations qui se développent dans les espaces ruraux et au sein d'une activité agricole en pleine recomposition.

Cinq thématiques principales seront développées au cours de ce module :

- la PAC et ses legs ;
- l'agro-écologie et les modèles agricoles alternatifs ;
- agricultures et territoires : vers un processus de re-territorialisation ;
- production, traçabilité, comment et à quel prix nourrir les hommes ?
- l'agriculture et protection du patrimoine naturel.

#### <u>Unité d'enseignement 8</u> (30 heures)

#### Management de l'environnement et du développement durable

Connaissances et compétences à acquérir :

- le regard de l'entrepreneur ;
- les normes ISO (14000, 26000);
- les référentiels de développement durable appliqués aux collectivités (Agenda 21, SD 21000, Global Compact, AA 1000, ECS 2000, IIP, SA 8000, Global Reporting Initiative) ;
- la stratégie nationale de développement durable, Grenelle de l'Environnement, loi biodiversité ;
- les notions de cycle de vie et d'impacts environnementaux, sociaux et sociétaux ;
- les notions d'indicateurs et de tableaux de bord ;
- les risques naturels et technologiques (PPRT, PPRN) ;
- la prise en compte des aléas ;
- les études de vulnérabilité.

#### <u>Unité d'enseignement 9</u>

Atelier de projet

Connaissances et compétences à acquérir :

Le travail en atelier sert d'intégration aux connaissances acquises dans les autres modules. Il s'agit d'un module de formation/action. Les étudiants devront à cette occasion montrer des aptitudes techniques dans le domaine économique, mais aussi attester de compétences en communication. L'objectif est aussi de créer des synergies intermétiers et de confronter les participants aux conditions des projets complexes : des étudiants d'autres formations pourraient être ainsi associés aux participants au DU (élèves architectes, élèves d'autres masters, élèves ingénieurs...).

Le lieu : le travail se fait dans les locaux de Inocité.

Formule : semaine bloquée.

Contenu : les participants travaillent sur un thème réel fourni par une collectivité. Ils doivent :

- recenser et décrire les acteurs impliqués dans la thématique,
- établir un état de l'art et collecter des données prospectives.
- animer des réunions associant des experts, des citoyens, des professionnels...
- élaborer un ensemble de scénarii de solutions ainsi qu'un argumentaire,
- exposer leurs propositions.

#### Unité d'enseignement 10

Travail d'étude et de recherche

Connaissances et compétences à acquérir :

Rédaction et soutenance d'un mémoire portant sur un sujet défini en accord avec le service et avec le tuteur enseignant, permettant de mobiliser les connaissances acquises lors de la formation, et donnant l'occasion de mettre en œuvre ses compétences en matière de capacité rédactionnelle, capacité d'analyse critique, capacité de synthèse, capacité à créer des documents originaux. Nécessité de réinvestir l'ensemble des contenus.

Chaque stagiaire est encadré par un tuteur dans son service et un tuteur enseignant membre de l'équipe pédagogique.